



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2A9

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers
Espen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis - Réseau électrique – investissements préfinancés par la société Sudstroum (Art. 4/425/222100/99001)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 5.000.000,00 €;

Considérant qu'il s'agit du remboursement des parts d'investissements préfinancés par Sudstroum et activés dans le réseau électrique de la Ville, conformément au contrat de concession du 15 juin 2009, approuvé par le conseil communal en date du 19 juin 2009 et approuvé par l'autorité supérieure en date du 26 juin 2009 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 5.000.000,00 € concernant le réseau électrique – investissements préfinancés par la société Sudstroum

En séance

Suivent les signatures

Date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

La bourgmestre,